



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Du jeudi 17 décembre 2020**

**I. Ouverture de la séance à 18h30**

**Nombre de Conseillers en exercice : 29**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'espace culturel Philippe Torreton, dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de madame Nadia MEZRAR, Maire.

**Etaient présents :**

Mme MEZRAR – M. GRAVIGNY – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme DELOBEL – M. GOMIS –  
Mme DUDOUET – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER – Mme BARRIERE – Mme VANDEL – Mme SEMIEM  
– Mme MALINGE – M. Frédéric GESLIN – Mme JOLY – M. PETIT – M. ROGERET – M. LEMAIRE – N.NICAISE  
– Mme BOSQUIER – Mme FRIBOULET–

**Absents ayant donné pouvoir**

M. FRESSEL à M GOMIS  
M. BRUNET à M SACHOT  
M MIZABI à Mme MALINGE  
Mme DUCHEMIN à M GESLIN Francis  
Mme DALPRAT à Mme ESCLASSE  
M BULARD à Mme BOSQUIER  
M BIGOT à M BOSQUIER  
M LENOE à M NICAISE

**II. Contrôle du quorum**

Le quorum est atteint

**III. Contrôle des délégations de vote**

**Présents : 21**

**Pouvoirs : 8**

**Absent : 0**

**Votants : 29**

#### **IV. Désignation du secrétaire de séance**

La présidente ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance. **M. SACHOT** est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction

Voix : 29                      voix contre : 0                      Abstention : 0

#### **Commandes publique – 1.1. Marché Publics – 1.1.3 services**

2020-12-97 : Convention de groupement de commande pour la passation d'un marché relatif aux services de maintenance des installations du matériel de restauration communale entre les Villes de La Londe et de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Pascale DELOBEL, adjointe à la Maire, chargée de la commission éducation, enfance, jeunesse et coopération décide par :

Voix pour : 29                      voix contre      0                      Abstention      0

**Article 1 :** D'accepter que la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf soit coordonnateur du groupement de commande portant sur les services de maintenance des installations du matériel de restauration communale.

**Article 2 :** De prendre acte de l'intégration au groupement de la ville de La Londe

**Article 3 :** D'autoriser Madame la Maire à signer ladite convention et toutes pièces constitutives du marché à intervenir.

#### **Domaine et Patrimoine 3.2 Aliénations**

2020-12-98 : Cession de la parcelle AO 511 appartenant à la Ville au profit des conjoints HAREL Wilfried

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Laurence ESCLASSE, adjointe à l'Urbanisme, aux travaux, au développement économique, aux commerces et services décide par :

Voix pour : 29                      voix contre      0                      Abstention      0

**Article 1 :** D'autoriser Madame la Maire à céder la parcelle AO 511 de 408 m<sup>2</sup> au profit de Mr et Mme HAREL Wilfried ou à toute société de leur choix par substitution.

**Article 2 :** D'autoriser la Ville à céder ce bien immobilier au prix de 40 500 € auprès de l'Office Notarial désigné (Maitre Cordonnier à Saint-Pierre-Lès-Elbeuf).

**Article 3 :** D'autoriser Madame la Maire à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

#### **Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T 4.1.2** **Commandes publique – 1.1. Marché Publics – 1.1.3 services**

2020-12-99 : Convention de mise à disposition d'équipement de protection et de produits sanitaires en lien avec une épidémie ou pour sa prévention sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie

Le conseil municipal, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : 29      voix contre    0      Abstention    0

**Article 1 :** D'accepter que la Ville conventionne avec la Métropole Rouen Normandie pour la mise à disposition d'équipement de protections et de produits sanitaires en lien avec une épidémie ou pour sa prévention sur le Territoire de la Métropole Rouen Normandie.

**Article 2 :** De prendre acte de l'intégration au groupement de la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

**Article 3 :** D'autoriser Madame la Maire à signer ladite convention.

### **Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T 4.1.2 recrutement-nomination**

2020-12-100 : Recrutement de deux agents au Service Technique

Le conseil municipal, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : 29      voix contre    0      Abstention    0

**Article 1 :** D'autoriser Madame la Maire à recruter deux agents du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, l'un à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et l'autre à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021.

**Article 2 :** D'autoriser les recrutements sur des emplois permanents d'agents contractuels, dans l'hypothèse où les vacances d'emplois ne seraient pas pourvues par des fonctionnaires titulaires ou stagiaires et de créer les postes en cas de recrutements d'agents du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.

**Article 3 :** D'autoriser la rémunération et le déroulement de la carrière correspondant au cadre d'emploi concerné auxquels s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.

**Article 4 :** La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget 2021.

### **Fonction publique 4.2 personnels contractuels 4.2.1 recrutement**

2020-12-101 : Recrutement d'un agent contractuel au Service à la Population et Achat Public

Le conseil municipal, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : 29      voix contre    0      Abstention    0

**Article 1 :** D'autoriser Madame la Maire à recruter un agent contractuel dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles. Elle sera chargée de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience professionnelle et leur profil.

**Article 2 :** D'inscrire la dépense correspondant à la rémunération au chapitre 012 du budget primitif 2021.

### **Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs**

2020-12-102 : Tarifs 2021 des prestations du service à la population – prestations scolaires et périscolaires

Le conseil municipal, sur l'exposé de Madame Pascale DELOBEL, adjointe à la Maire, chargée de la commission éducation, enfance, jeunesse et coopération décide par :

Voix pour : 29      voix contre    0      Abstention    0

**Article 1 :** D'adopter les tarifs, joints en annexe, des prestations scolaires et périscolaires pour l'année 2021.

### **Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs**

2020-12-103 : Tarifs 2021 du cimetière

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Laurent SACHOT, adjoint à la Maire, chargé de la commission bâtiments communaux, voirie et cadre de vie décide par :

Voix pour : 29            voix contre    0            Abstention    0

**Article 1 :** D'adopter les tarifs, joints en annexe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### **Finances Locales 7.1 Décisions budgétaires 7.1.8 tarifs**

2020-12-104 : Tarifs 2021 des droits de place et divers

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Francis GESLIN, adjoint à la Maire, chargé de la commission vie participative, citoyenneté, médiation et sécurité décide par :

Voix pour : 29            voix contre    0            Abstention    0

**Article 1 :** D'accepter les tarifs des droits de place et divers pour 2021.

### **Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs**

2020-12-105 : Tarifs 2021 salle des fêtes

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Patricia QUOD-MAUGER, adjointe à la Maire, chargée de la commission culture, patrimoine et animations décide par :

Voix pour : 29            voix contre    0            Abstention    0

**Article 1 :** D'approuver les tarifs 2021 de la salle des fêtes

### **Finances Locales 7.1 – décisions budgétaires 7-1-8 tarifs**

2020-12-106 : Tarifs 2021 pour la mise à disposition des jardins familiaux

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Laurence ESCLASSE, adjointe à l'Urbanisme, aux travaux, au développement économique, aux commerces et services décide par :

Voix pour : 29            voix contre    0            Abstention    0

**Article 1 :** D'approuver les conditions de mise à disposition des jardins telles qu'elles sont mentionnées dans les conventions-type.

**Article 2 :** De maintenir les tarifs de location des jardins au même prix que l'année précédente, tel qu'ils sont proposés dans le tableau ci-dessous :

<b>Jardins Rue Galbois</b>	<b>Tarif 2021</b>	<b>= 0.28 € / m<sup>2</sup> TTC</b>
<b>Jardins Rue Gravetel</b>	<b>Tarif 2021</b>	<b>= 0,30 € / m<sup>2</sup> TTC</b>

**Article 3** : D'autoriser Mme la Maire à proposer les jardins à la location via des conventions de mise à disposition annuelle et temporaire.

### **Autres domaines de compétences 9.1 autres domaines de compétence des communes 9.1.5 divers**

2020-12-107 : Subvention à l'Amicale du Personnel

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : 29            voix contre    0            Abstention    0

**Article 1** : d'attribuer une subvention de 5 809.12 € à l'Amicale du personnel communal pour l'achat localement de colis de Noël et présents offerts aux agents municipaux, aux personnes Médaillés du travail et personnes qui partent en retraite

**Article 2** : D'habiliter Madame la Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'attribution de cette subvention

### **Autres domaines de compétences 9.1 autres domaines de compétence des communes 9.1.5 divers**

2020-12-108 : Aide exceptionnelle à destination du secteur associatif

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Yannick Gomis, Adjoint au Maire en charge des affaires sportives et de la vie associative décide par :

Voix pour : 29            voix contre    0            Abstention    0

**Article 1** : D'accepter l'attribution de la première partie de la subvention aux associations qui en ont fait la demande et qui connaissent des difficultés présentées en annexe.

**Article 2** : D'habiliter Madame la Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'attribution de cette subvention, qui sera versée en deux fois, les dépenses qui en résultent seront imputées au chapitre 65 du budget Ville 2020 à la subvention exceptionnelle octroyée par la Métropole Rouen Normandie

### **Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.1 création transformation suppression de postes**

2020-12-109 : Tableau des effectifs : création de poste adjoint technique principal 2ème classe

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 29            voix contre    0            Abstention    0

**Article 1** : d'autoriser Madame la Maire à modifier le tableau des effectifs.

**Article 2** : d'autoriser Madame la Maire à prendre et à signer les arrêtés y afférents.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 20H00

La Maire

Nadia MEZRAR

